Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 029-212900831-20260427-2026_016-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU
FINISTERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 11
Présent- e-s : 8
Absent-e-s excusé-e-s : 3

Le conseil municipal de la commune de l'Ile de SEIN, régulièrement convoqué, le vendredi 17 avril deux mille vingt-six, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, à la Mairie, le lundi 27 avril deux mille vingt-six, **sous la présidence de** : M. Didier FOUQUET, Maire.

Etaient présent-e-s :

M. Didier FOUQUET, Maire ; Mme Corinne MADEC, 1ère adjointe ; Mme Catherine BEUREL – VIERRON, 3ème adjointe ; Mme Françoise BLOC'H, conseillère municipale ; M. François SPINEC, conseiller municipal ; Mme Fabienne SOSSON, conseillère municipale ; M. Pascal SOSSON, conseiller municipal ; Mme Marie-Noëlle GUILCHER, conseillère municipale

Étaient absents excusés :

François GUIVARC'H, 2ème adjoint ayant donné procuration à Mme Corinne MADEC ; M. Stéphane LE GOLVAN, conseiller municipal ayant donné procuration à M. Pascal SOSSON ; M. Guenaël FOUQUET, conseiller municipal ayant donné procuration à Mme Marie-Noëlle GUILCHER

Secrétaire de séance :

Mme Françoise BLOC'H, Conseillère Municipale

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 029-212900831-20260427-2026_016-DE

TITRE DE LA DELIBERATION N° 16 :
Affectation définitive du résultat de l'exercice 2025, budget principal 2026

Excédent de fonctionnement cumulé : 375 213,42 €
Solde d'investissement : - 555 089,86 €
Restes à réaliser dépenses : 18 247,30 €
Restes à réaliser Recettes : 2 943 423,18 €
Besoin de financement : 2 370 086,02 €
A affecter au 1068 : 0,00 €
Report à nouveau 375 213,04 €

Le résultat à affecter du budget principal 2025 de la commune est de 0 €.
Par conséquent, Monsieur le Maire explique qu'il n'y a pas d'affectation du résultat cette année à la section d'investissement du budget principal 2026, et qu'il y a un report en section de fonctionnement de 375 213,42€ inscrit au budget primitif.

Ceci exposé, le Conseil Municipal

- **DONNE** un avis favorable à la non-affectation du résultat sur la section d'investissement et au report en section de fonctionnement de la somme de 375 213,42€.

Le conseil municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

Fait à L'Ile de Sein, le 27 avril 2026,

Le Maire,
Didier FOUQUET.

MAIRIE de L'ILE-DE-SEIN
FINISTERE

Acte rendu exécutoire dès transmission au contrôle de légalité et publication et/ou notification

- Transmis au représentant de l'Etat le : .....

- Affiché le : .....